



# L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

SEPTEMBRE 2013

les journées de la culture

## Les journées de la culture à Saint-Placide

Consultez l'insertion jointe afin de prendre connaissance des activités prévues le samedi 28 septembre 2013.

### LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE MET EN ÉVIDENCE LES ARTISTES LOCAUX

C'est avec fierté que la bibliothèque municipale vous invite durant les mois de septembre et octobre à venir admirer les œuvres de quelques artistes locaux.

L'exposition se déroulera durant les heures régulières d'ouverture de la bibliothèque municipale.

**Bienvenue à tous !**

### À VÉLO, ON ROULE UN DERRIÈRE L'AUTRE

La règle première pour tous les cyclistes est de circuler en file, dès qu'on doit circuler sur une chaussée. Un seul cycliste à la fois peut se déplacer de l'avant à l'arrière du peloton. Échanger successivement des relais en tête de groupe, sur la chaussée, revient à dire que vous circulez côte à côte, donc ce n'est pas permis. Nous vous invitons à demeurer vigilants et rigoureux afin de s'assurer que votre randonnée se déroule en toute sécurité !



### AVIS IMPORTANT - DERNIER VERSEMENT DE TAXES

L'échéance du troisième versement de taxes municipales est le 26 septembre prochain.

Veuillez prendre note que lorsqu'un paiement est effectué en retard, une pénalité de 5 % ainsi que des intérêts de l'ordre de 15 % annuel sont ajoutés au solde impayé.

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le 9 septembre dernier, lors d'une assemblée ordinaire, le conseil municipal a résolu:

- ⇒ D'adopter le calendrier des réunions du conseil municipal pour l'année 2014;
- ⇒ De renouveler l'entente de services avec la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour un terme de trois ans;
- ⇒ De féliciter la Société Arts et Culture pour l'organisation de la 15<sup>e</sup> édition des Beaux-Dimanches;
- ⇒ De féliciter le Comité des loisirs pour l'organisation de la Fête de la Famille tenue le 24 août dernier;
- ⇒ D'autoriser les cyclistes à emprunter une partie du rang Saint-Jean, située sur le territoire de la Municipalité, durant l'événement du Cyclo-Tour du Parc 2013;
- ⇒ D'autoriser le lancement de la Politique culturelle municipale à la bibliothèque municipale le 12 septembre prochain.

**Prenez note que la prochaine assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 20 h à la salle Jean-Paul-Carrières.**



# URBANISME

## FEUX EN PLEIN AIR

(Brûlage d'herbes, de broussailles, de branches, de déchets ou autres)

La Municipalité de Saint-Placide s'est dotée d'un règlement **interdisant de faire des feux en plein air** soit dans une rue, la place publique, une cour privée ou ailleurs, sauf si la personne utilise un foyer ou un four extérieur muni d'un pare-étincelle dans la cour arrière et à plus de 2.5 pieds de la ligne séparatrice de propriété. Si la fumée se dirige chez un voisin soyez diligent et éteignez-le immédiatement !

Les policiers de la Sûreté du Québec émettront des contraventions à toutes les personnes qui feront un feu sans respecter le règlement municipal. Une contravention au règlement entraînera une amende minimale pour la première infraction de **100 \$**.



VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE  
POUR VIVRE EN HARMONIE LES UNS AVEC  
LES AUTRES !

## IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

### ATTENTION AUX DÉCHETS JETÉS DANS LES TOILETTES

Bien que la mention « Biodégradable » soit inscrite sur l'emballage de certaines serviettes humides, le temps passé dans les canalisations n'est pas suffisant pour assurer la dégradation du produit. Les lingettes peuvent laisser des dépôts qui bouchent les conduites d'égouts et **causent des bris au niveau des postes de pompage et à la station d'épuration des eaux usées**. Il en résulte des coûts de réparation importants qui risquent d'engendrer une augmentation des coûts de fonctionnement. Nous demandons à nos résidents de disposer des serviettes humides de façon plus adéquate, en les jetant à la poubelle. De plus, prenez soin de disposer de façon appropriée des : soie dentaire, cheveux, cotons-tiges, produits de protection féminine (applicateurs, tampons, serviettes hygiéniques), médicaments, matières grasses huiles, solvants et peintures.



Merci de votre collaboration !

# LOISIRS ET CULTURE

## CHRONIQUE BIBLIO

### Heures d'ouverture :

Dimanche et lundi : Fermé  
Mardi et vendredi : 14 h à 21 h  
Mercredi et jeudi : 14 h à 16 h  
Samedi : 10 h à 12 h et  
14 h à 16 h

Prenez note des prochaines dates  
d'animation du club du rat  
biboche :

21 septembre 2013  
19 octobre 2013  
16 novembre 2013

Réservations au 450 258-1780

## ACTIVITÉS DE LOISIR SESSION AUTOMNE 2013

Nous vous confirmons la tenue des activités de loisir  
qui auront lieu cet automne :

- Badminton libre (19 h et 20 h)
- Danse (3 à 6 ans)
- École du petit monde
- Initiation à l'ordinateur et internet (1<sup>ère</sup> partie)
- Initiation aux arts du cirque
- Karaté Kenpo
- Pilates
- Yoga
- Zumba fitness
- Zumba gold



# BABILLARD DES ORGANISMES

## Bienvenue au local de fermières !

Maison des citoyens, 55, rue Sauvé, Saint-Placide  
Les mardis, de 9 h à 12 h.

Le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30, il y a une assemblée du Cercle de fermières à la salle municipale Jean-Paul-Carrières, située au 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide.

Informations : Madame Rollence Dubois  
450 258-3685

## LA PLACIDIENNE      OFFRE D'EMPLOI

11, boulevard René-Lévesque, Saint-Placide J0V 2B0

### **Directeur (trice) de la Placidienne**

Poste permanent, temps partiel

**FONCTIONS** : Gestion d'une résidence de 20 logements, dans le cadre d'accès-logis, pour personnes de 50 ans et plus.

- Études secondaires terminées
- 3 à 5 ans d'expérience reliée à l'emploi
- Posséder des connaissances comptables et maîtriser le logiciel « Simple Comptable »
- Français écrit et parlé

4 heures par semaine – Salaire 18 \$ / heure

Conseil d'administration en soirée

Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> octobre 2013

SVP faire parvenir votre CV par courriel au plus tard le 13 septembre 2013 à [laplacidienne@videotron.ca](mailto:laplacidienne@videotron.ca)

## **RE-OUVERTURE DE L'OUVROIR DE SAINT-PLACIDE**

### **TOUS LES JEUDIS, DE 13 H A 16 H**

Nous acceptons les vêtements en bonne condition et divers articles de maison. Nous sommes également à la recherche d'articles ménagers fonctionnels tels que cuisinières, réfrigérateurs, laveuses et sècheuses. Nous nous occupons de la cueillette. Communiquez avec M. Gérard Pigeon au 450 258-3860 ou M. Henri Pelosse au 450 258-3534.

Nous sommes situés au sous-sol du bureau municipal, 281, montée Saint-Vincent, Saint-Placide.

**MERCI ET BIENVENUE À TOUS !**

## L'édition 2013 des Ateliers Gilles Vigneault à Saint-Placide



*Les Compagnons de la Source, édition 2013, en répétition au Trécarré. De gauche à droite: Sarah Toussaint-Léveillée, Félix-Antoine Couturier, Émile Proulx-Cloutier, David Portelance, Nini Marcelle, Rosie Valand et Marianne Bel.*

*Photographie: Paul Trépanier, Fondation du patrimoine de Gilles Vigneault*

Du 19 au 24 août dernier, Saint-Placide a accueilli la quatrième édition des Ateliers Gilles Vigneault. Ces classes de maître, organisées par la Fondation du patrimoine de Gilles Vigneault, sont offertes par Gilles Vigneault à un groupe de jeunes auteurs-compositeurs-interprètes. À l'issue de la semaine d'ateliers, un récital s'est tenu au Trécarré le samedi 24 août après-midi devant une cinquantaine d'invités. Chacune et chacun des sept "Compagnons de la Source" (c'est le nom donné aux participants des Ateliers) ont interprété deux de leurs compositions ainsi qu'une chanson collective composée par eux pendant la semaine. Monsieur Gilles est venu clôturer en beauté le récital avec deux créations nouvelles, un poème et une chanson.

## **Journée Hot Dog du camp de jour Merci !!!**

Le samedi 29 juin dernier, l'équipe du camp de jour organisait une journée hot-dog bénéfice. Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans l'appui du **Marché de la Place**, qui a généreusement fourni toute la nourriture. Tous les items étaient en vente au coût de 1 \$, ce qui a permis d'amasser la somme de **263 \$**. Nous remercions chaleureusement **tous** les gens qui ont contribué au succès de cette activité de levée de fonds et en particulier nos généreux clients !



**Le conseil municipal se joint à l'équipe du camp de jour et aux enfants pour remercier :  
Le Marché de la Place !**



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée,  
Lise Lavigne, directrice générale de la Municipalité

Qu'à son assemblée régulière du 9 septembre 2013, le conseil municipal a adopté une résolution, conformément à l'article 148 du Code municipal, à l'effet de déterminer les dates de tenue des assemblées au cours de l'année 2014.

En conséquence, le calendrier des assemblées se résume comme suit : 13 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 11 août, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 20 h.

**DONNÉ** à Saint-Placide, ce 10<sup>e</sup> jour de septembre de l'an deux mille treize.

Lise Lavigne  
Directrice générale



## MESSAGE IMPORTANT AUX CITOYENS DONT LES RÉSIDENCES SONT DESSERVIES PAR LES RÉSEAUX D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC MUNICIPAUX.

La municipalité de Saint-Placide tient à aviser les citoyens concernés que les travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Sauvé et une partie ouest du Boulevard René-Lévesque ont débuté le 9 septembre dernier.

Ces travaux pourraient engendrer temporairement une baisse de pression pour l'ensemble du réseau de l'eau potable.

Cependant, la fonctionnalité du réseau d'égout durant ces travaux n'en sera nullement affectée.

La Municipalité tient à remercier tous les citoyens pour leur collaboration et compréhension pendant la durée des travaux et s'assurera de minimiser les inconvénients occasionnés durant cette période.



### Service incendie

*Le service de sécurité incendie de Saint-Placide vous invite à prendre part à une activité de prévention collective à l'échelle provinciale.*

Le but de cette activité qui aura lieu durant la semaine de la prévention des incendies (du 6 au 12 octobre 2013) est d'inciter tous les citoyens à faire simultanément un **EXERCICE D'ÉVACUATION DE LEUR RÉSIDENCE, LE MERCREDI 9 OCTOBRE 2013, À 19 H.** Nous vous informons également, que nos pompiers effectuent présentement des visites de sécurité afin de vérifier vos avertisseurs de fumée.

**Daniel Lalonde,**  
Directeur des incendies



*Les visites de prévention dans les résidences figurent toujours parmi les moyens privilégiés par tous les services municipaux d'incendie pour sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison. Ainsi, nos pompiers poursuivront leurs visites à domicile pour s'assurer de la sécurité des citoyens en matière d'incendie au cours des prochaines semaines.*